



**DÉVOILEMENT DU RAPPORT DE VISION 2025
SUITE AU FORUM RÉGIONAL SUR
« L'ENJEU DE L'ÉNERGIE AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN »**

« Intérêt régional pour le champ de l'énergie »

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, plusieurs bonnes raisons militent actuellement pour relever l'enjeu et les défis reliés au champ de l'énergie.

Important facteur d'attraction industrielle, l'énergie hydroélectrique représente la principale source de création de richesse régionale, notamment par sa valorisation sous la forme de lingots d'aluminium, de pâtes et papier ainsi que de bois-d'œuvre.

Après la mise en production de la centrale Péribonka IV, la région recèle encore un potentiel énergétique considérable à exploiter éventuellement dans les filières de l'éolien, de la biomasse, de l'efficacité, des petites centrales hydroélectriques, du gaz naturel, du solaire. Ce potentiel économique régional devient encore plus imposant si l'on considère les réserves accessibles dans la périphérie nordique, notamment les immenses gisements éoliens de Caniapiscau.

En réalité, le Saguenay-Lac-Saint-Jean s'inscrit tel un véritable « carrefour de l'énergie », en possédant le double accès à des bassins et gisements, d'un côté, ainsi que des voies de transport multimodal vers les marchés extérieurs, de l'autre côté.

Déjà plusieurs projets de mise en valeur émergent ici et là dans leur faisabilité multicritères. Ils se transformeront progressivement en investissements, en emplois, en formation, en achats d'équipements, en services spécialisés, en salaires, en profits, bref en richesse régionale dans les circuits économiques.

Ce dynamisme bien réel dans le champ régional de l'énergie va se poursuivre dans le futur car le marché s'avère bel et bien au rendez-vous avec une demande mondiale en croissance dans un contexte de rareté de plus en plus révélée par les prix internationaux à la hausse.

Marc-Urbain Proulx
Vision 2025, CRDT, UQAC
Le 17 octobre 2007





**DÉVOILEMENT DU RAPPORT DE VISION 2025
SUITE AU FORUM RÉGIONAL SUR
« L'ENJEU DE L'ÉNERGIE AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN »**

« Un créneau régional de spécialisation »

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les diverses filières de l'énergie sont investies par plusieurs projets latents et émergents de mise en valeur. Projets qui illustrent ensemble le potentiel de devenir un « créneau de spécialisation ».

Se dégagent déjà plusieurs activités économiques spécifiques à ce champ :

- Fabrication d'équipements spécialisés
- Installation des équipements de production et de transport
- Exploitation des gisements et bassins de ressources avec rentes
- Formation professionnelle d'experts et de main-d'œuvre spécialisée
- Financement des initiatives par des analyses spécialisées de faisabilité
- R & D (recherche - développement) dans des niches spécifiques telles que les technologies appropriées, le givre, la prévision des vents, les pièces en aluminium (pales, structures, etc.), la mesure des impacts environnementaux, sociaux, économiques, la veille de réalité des marchés, etc.
- Desserte de services spécialisés connexes (architecture, ingénierie, comptabilité, arpentage, droit, aménagement, etc.).

Ce potentiel économique réel à structurer mérite que l'on porte une réflexion attentive dans un esprit de positionnement régional sur l'échiquier continental et planétaire.

Marc-Urbain Proulx
Vision 2025, CRDT, UQAC
Le 17 octobre 2007





**DÉVOILEMENT DU RAPPORT DE VISION 2025
SUITE AU FORUM RÉGIONAL SUR
« L'ENJEU DE L'ÉNERGIE AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN »**

« Les défis actuels du créneau régional de l'énergie »

Selon notre lecture de la situation régionale actuelle et anticipée, cinq enjeux stratégiques ressortent clairement *a priori* tels des défis à relever pour cet éventuel créneau régional de spécialisation à structurer autour des filières énergétiques.

D'abord, la capacité régionale de cumul d'expertises et de savoir-faire dans les différentes filières, par l'entremise de veille technologique, de la recherche et de la R & D, de la formation professionnelle et de la synergie possible entre les acteurs en apprentissage.

Ce processus d'apprentissage collectif dans le champ de l'énergie devrait être associé, en deuxième lieu, à un service public formel de conception d'actions innovatrices à monter, à expérimenter et à mettre en œuvre avec les partenaires nécessaires.

Aussi, la région doit relever le défi du levier fiscal et financier adéquat pour percevoir des redevances et des taxes, acquérir des équipements productifs, financer des projets prometteurs et soutenir l'offre de conditions fiscales avantageuses aux investisseurs et promoteurs.

Ces enjeux devraient s'inscrire dans le cadre d'un plan global de l'énergie à élaborer consciencieusement afin d'être soumis aux instances politiques.

Pour relever ces quatre défis, il serait pertinent que le Saguenay–Lac-Saint-Jean se dote finalement d'un mécanisme institutionnel novateur, flexible, mobilisateur et vigoureux dans l'action structurante pour le créneau. À partir de l'expérience régionale déjà acquise dans la structuration des différents secteurs d'activités, plusieurs options institutionnelles s'offrent à cet effet.

Marc-Urbain Proulx
Vision 2025, CRDT, UQAC
Le 17 octobre 2007





**DÉVOILEMENT DU RAPPORT DE VISION 2025
SUITE AU FORUM RÉGIONAL SUR
« L'ENJEU DE L'ÉNERGIE AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN »**

Dix idées fortes dans le champ régional de l'énergie

1. Élaborer un plan pour la structuration des différentes filières énergétiques régionales (efficacité, biomasse, éolien, hydroélectricité, solaire, etc.) dans un esprit d'un créneau de spécialisation cheminant vers l'excellence
2. Élaborer une stratégie d'acquisition publique d'équipements et d'infrastructures de production : petites centrales hydroélectriques, parcs éoliens, petites unités de cogénération
3. Établir une réserve régionale (fonds) sur la base des redevances versées, des rentes générées par les unités publiques de production et d'une éventuelle taxe progressive sur la consommation d'énergie
4. Participer activement à la diffusion élargie d'une valeur régionale de sobriété et d'efficacité énergétiques
5. Soutenir divers noyaux locaux et régionaux de cumul d'expertises et de savoir-faire dans les segments des filières énergétiques : fabrication d'équipements, installation, entretien, transport, financement, etc.
6. Animer systématiquement le réseautage intra filière et inter filière
7. Établir un « bloc patrimonial » avec les surplus de production
8. Soutenir la conception de projets d'exploitation énergétique, par essence toujours multidimensionnels et toujours complexes
9. Mettre sur pied une unité de production « laboratoire » et « école » dans les savoir-faire appropriés pour la production d'énergie verte
10. Fonder une Chaire UQAC sur la valorisation régionale de l'énergie ayant une mission de veille, de R & D et de transfert

Pour transformer ces idées en objectifs opérationnels, la région nécessite un mécanisme institutionnel approprié qui pourrait prendre la forme d'une Société inter municipale de valorisation de l'énergie ou d'une Coopérative régionale de valorisation de l'énergie.

Marc-Urbain Proulx
Vision 2025, CRDT, UQAC
Le 17 octobre 2007

